

DECRET N° 2008-351 DU 02 JUIN 2008

Chargeant **Monsieur Sacca LAFIA** Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, de l'intérim de **Monsieur Roger DOVONOU**, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du **02 au 06 juin 2008**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cours Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2007 - 540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2008 - 342 du 25 mai 2008 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 25 mai 2008.

DECRETE :

Article 1er : Monsieur Sacca LAFIA, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau est chargé de l'intérim de Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche pour la période du 02 au 06 juin 2008.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 02 juin 2008

**Pour Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Absent**

**Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense
Nationale, Chargé de l'intérim du Président de la
République,**



Issifou KOGUI N'DOURO